

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2193

Attribution d'une subvention de 2 000 euros à l'Association Lyon Sport Métropole pour l'événement « Sentez-vous sport » le 15 septembre 2016 dans le 7e arrondissement -
Approbation de la convention annuelle d'application

Direction des Evènements et Animation

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 6 JUIN 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 8 JUIN 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 MAI 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUIN 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 15 JUIN 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme NACHURY (pouvoir à M. HAVARD), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), M. COULON (pouvoir à M. TOURAINE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2193 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 2 000 EUROS A L'ASSOCIATION LYON SPORT METROPOLE POUR L'EVENEMENT « SENTEZ-VOUS SPORT » LE 15 SEPTEMBRE 2016 DANS LE 7E ARRONDISSEMENT - APPROBATION DE LA CONVENTION ANNUELLE D'APPLICATION (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 27 mai 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association Lyon Sport Métropole, dont le siège est situé 33 bis cours Général Giraud à Lyon 1^{er}, organise la 2^e édition de la manifestation « Sentez-vous Sport », le jeudi 15 septembre 2016 de 12h00 à 14h00, dans le quartier de Gerland dans le 7^e arrondissement de Lyon. Les lieux sont encore à l'étude : palais des sports, plaine des jeux et stade de Gerland.

« Sentez-vous sport » est une opération nationale de promotion du sport pour tous. Organisée par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), cette manifestation est l'occasion d'encourager la pratique d'une activité physique et sportive.

De nombreuses animations et conférences sont organisées dans plusieurs villes de France, afin de sensibiliser le plus grand nombre aux bienfaits de l'activité physique et sportive régulière.

Dans ce cadre, le Comité Régional Olympique et Sportif Rhône-Alpes (CROS) et la Ville de Lyon proposent, pour la deuxième fois à Lyon, cette manifestation conviviale destinée aux agents municipaux de la Ville de Lyon et de la Métropole.

En 2015, 130 agents ont participé à la manifestation et ont découvert quatre univers lors de cette 1^{re} édition : sport collectif, sport individuel, sport loisirs et sport bien être. Ainsi, des disciplines populaires telles que le football ou la pétanque étaient proposées mais aussi des activités plus spécifiques comme le tir à l'arc, le tai-chi ou le tir laser.

Cette année, le but est de nouveau de fédérer les agents de la Ville de Lyon et de la Métropole et deux types de compétitions sont envisagés :

- « Compétition unique » : les participants choisiront un sport (football, volley...) dans lequel ils affronteront une autre équipe ;

- « Rallye découverte » : les participants s'opposeront à travers plusieurs ateliers (tennis de table, tchoukball, ultimate, tir à l'arc, sarbacane...), l'offre définitive des différents sports proposés sera étudiée au mieux pour inciter les sportifs à des activités innovantes.

Parallèlement aux challenges, des ateliers santé seront organisés avec la présence d'ostéopathes, diététiciens et sophrologues.

L'après-midi se terminera par les discours des représentants du CNOSEF, du CROS, de la Métropole et de la Ville de Lyon. Un tirage au sort sera organisé avec de nombreux lots à gagner.

Les objectifs de l'Association pour cette édition sont :

- d'organiser un événement fédérateur entre les agents de la Ville de Lyon et de la Métropole ;
- de les sensibiliser au plaisir et à l'intérêt de la pratique sportive ;
- de faire découvrir de nouvelles disciplines.

L'organisation de cette manifestation permet ainsi de rassembler les agents des deux collectivités et d'assurer la promotion de l'activité sportive.

Pour l'organisation de cet événement, l'Association sollicite une aide financière à hauteur de 3 000 euros. Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 5 260 euros.

En 2015, l'Association Lyon Sport Métropole a perçu une subvention de 3 000 euros pour la 1^{ère} édition de « Sentez-vous Sport ».

En 2016, l'Association a perçu les subventions suivantes :

- lors du Conseil municipal du 18 janvier, la Ville de Lyon a voté une subvention de 1 000 euros pour l'organisation du « Trophée Béraudier » ;
- lors du Conseil municipal du 25 avril, la Ville de Lyon a voté une subvention de 3 000 euros pour l'organisation de la manifestation « Eurhône ».

En raison de l'intérêt que présente cette manifestation au plan sportif, je propose d'allouer une subvention de 2 000 euros à l'Association Lyon Sport Métropole.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er} et 7^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1. Une subvention de 2 000 euros est allouée à l'Association Lyon Sport Métropole pour la manifestation « Sentez-vous sport », le jeudi 15 septembre 2016.

2. La convention annuelle d'application susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association Lyon Sport Métropole est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44 036, imputation 415-6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT